

VALDURENQUE-INFOS



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la MAIRIE DE VALDURENQUE

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 1994

NUMERO 46

LE MOT DU MAIRE

Au cours de ce dernier trimestre, le village a été une nouvelle fois profondément marqué par le décès accidentel de Frédéric.

Ce garçon, si dynamique, laissera aux habitants de Valdurenque le souvenir de son sourire et de sa gentillesse.

Que ses parents soient assurés du soutien de tous les Valdurenquois.

AVIS

Rappel à la population de certaines obligations :

- Les animaux errants posent de gros problèmes, je demande instamment à ceux qui ne voudraient plus

d'un chien ou d'un chat de bien vouloir les porter au chenil de CASTRES.

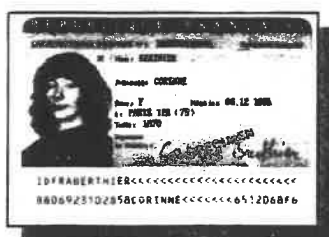
- Les haies doivent être taillées en hauteur de façon à ce que les panneaux des rues et les numéros des maisons puissent être vus, mais aussi, elles doivent être taillées en épaisseur pour ne pas empiéter sur les trottoirs.

UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITE

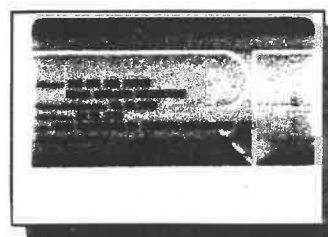
Une carte d'identité dite "sécurisée" est délivrée aux Tarnais qui en feront la demande pour une première fois ou en renouvellement de leur ancienne carte périmée à

partir du 4 octobre 1994.

Attention : un délai de fabrication de 3 semaines est nécessaire. Ne pas attendre le dernier moment.



- Taille et matière : d'un format de 105 mm x 74 mm, elle est composée d'un papier filigrané laminé entre plusieurs couches de plastique.
- Ce qui s'ajoute : l'indication du sexe.



- Ce qui disparaît : les signes particuliers.
- Technologie : lecture optique de certaines mentions par les services de police ou de gendarmerie.

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 22 JUILLET 1994

BASES D'IMPOSITION

Les terrains situés en zone urbaine (zone U du Pos) verront leur valeur locative majorée de 100%. Ces terrains équipés par la collectivité ont une valeur à la vente supérieure au prix des terrains agricoles. Les propriétaires de ces terrains doivent compenser le coût des équipements réalisés par la commune par une taxe foncière supérieure.

LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser des dépliants publicitaires sur le lotissement pour la prochaine foire exposition de CASTRES en Septembre 1994.

Les emprunts à court terme faits pour l'acquisition et les travaux de la première tranche du lotissement vont être transformés en emprunts à moyen terme en raison de la lenteur de commercialisation des lots.

TRAVAUX

Espace de propreté

Les membres délégués du SIVOM vont se réunir pour choisir un emplacement destiné à la réalisation future d'un espace de propreté. Cet espace comprendra des containers pour la récupération du papier, du plastique et de l'aluminium/acier.

QUESTIONS DIVERSES

Cantine scolaire

Le prix du repas de la cantine scolaire sera augmenté de 2% dès la prochaine rentrée, soit 14,70 Frs.

TRAVAUX

Traitement des charpentes

Les ouvrages en bois de tous les bâtiments communaux ayant été contrôlés gratuitement par le "Centre Technique de l'Habitat", il en résulte ce qui suit :

- Sont attaqués par le capricorne des Maisons :
 - * Eglise : Poutres et Chevrons, plancher du haut du clocher
 - * Mairie : Poutres et Chevrons
 - * Presbytère : Limon et Marches d'escalier
 - * Logements ancienne école : Poudres et Escaliers
 - * Garage : partie basse seulement, pannes et chevrons

Le montant total des travaux s'élève à 30 949,60 Frs HT. Une subvention sera demandée au Conseil Général dans le cadre du Programme d'Aide Globalisé à l'Immobilier Communal.

Assèchement de maçonnerie des logements

Un devis estimatif pour des travaux d'assèchement de maçonnerie contre l'humidité par remontée capillaire dans les logements ayant été demandé au Centre Technique de l'Habitat, le montant s'élèverait à 20 670 Frs HT. Une subvention supplémentaire sera demandée au Conseil Général.

Groupe Scolaire

Les travaux de réfection de la toiture pour supprimer les gouttières au Groupe Scolaire sont reportés aux va-

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 1994

LOTISSEMENT

Travaux

Les travaux de la deuxième tranche du lotissement communal sont commencés. L'entreprise SEVERAC, titulaire du marché, a de nombreuses difficultés au départ de la rue de l'Autan et de la Rue de l'Eglise en raison du passage de nombreuses canalisations et du rocher.

Commercial

Des dépliants présentant notre lotissement ont été réalisés et mis en dépôt chez les constructeurs de maisons exposant à la Foire de CASTRES.

Prix des lots de la 2ème tranche

- Lot n 10 de 583 M2 : 95 000 Frs HT
- Lot n 11 de 820 M2 : 105 000 Frs HT
- Lot n 12 de 500 M2 : 95 000 Frs HT
- Lot n 13 de 560 M2 : 95 000 Frs HT
- Lot n 14 de 575 M2 : 95 000 Frs HT
- Lot n 15 de 693 M2 : 100 000 Frs HT
- Lot n 16 bis de 751 M2 : 100 000 Frs HT
- Lot n 17 bis de 737 M2 : 100 000 Frs HT
- Lot n 18 bis de 756 M2 : 100 000 Frs HT
- Lot n 19 bis de 748 M2 : 100 000 Frs HT
- Lot n 21 bis de 809 M2 : 105 000 Frs HT
- Lot n 22 bis de 798 M2 : 105 000 Frs HT

SIVOM

Espace de propreté

L'emplacement de l'espace de propreté, proposé par la commission et accepté par le Conseil Municipal, sera situé près de la Salle des Fêtes, accessible par les camions chargés de la récupération.

Les déchets de jardin (tonte, haies...) doivent être portés par les particuliers eux-mêmes à la décharge du PIOCH.

cances de Toussaint pour cause de maladie de l'Entrepreneur.

Les employés communaux vont drainer la cour, côté classe maternelle, pour en supprimer les flaques d'eau.

Mme Garcia se chargera de demander un devis pour la réalisation d'un rideau dans la classe maternelle à la demande de Mme BAUMGART.

Terrain de football

Un devis sera demandé à l'Entreprise SEVERAC pour réaliser une dalle en béton devant le vestiaire du terrain

DEMANDES DES CONSEILLERS

- * Problème de vitesse à l'entrée de Valdurenque, côté Mazamet : Prévoir pour l'avenir un rond-point au carrefour de la Zone Industrielle et de la Route de Noailhac.
- * Révision des feux du camion
- * M. le Curé souhaiterait un éclairage dans l'escalier d'accès au clocher
- * Réglementer le stationnement dans les rues du village, mettre un sens unique dans la rue Victor Landes et de la rue de l'Etoile
- * Interdire le stationnement à l'étranglement de la Rue des Sports entre les Maisons ROUQUIER et FARRET
- * Enlever la flèche indiquant le terrain de sport à l'entrée de la rue des Sports, côté sens interdit
- * Baisser le panneau "Sens Interdit" de la rue des Sports
- * Tailler les haies en largeur en bordure des rues

COMMUNIQUE DES ASSOCIATIONS

M.J.C.

C'est la rentrée aussi pour la M.J.C. qui a repris ses activités.

L'atelier soie : le mardi et le vendredi

La couture : le jeudi

La gym : le jeudi soir de 20 h à 21 h

Le pastel : continue avec Mesdames LE METEIL et ROQUES le lundi de 14 h 30 à 16 h 30.

Le foot : quant à lui a reconstitué une équipe et a lui aussi repris la saison.

Le Conseil d'Administration a programmé quelques activités pour l'année à venir.

Les séances de Connaissance du Monde : elles s'adressent à toute personne intéressée par les sujets sélectionnés pour le prix de 35 Frs. Les sujets retenus sont :

- La Mongolie le 14 décembre 1994
- Le Grand Nord Scandinave le 25 janvier 1995
- Le Chili le 1er mars 1995
- Les Etats Unis le 26 avril 1995

Sortie Ski Famille : prévue le 22 janvier aux Monts d'Olmes, ouverte à tous. Le prix et les modalités seront définis plus tard.

Vente de cartes : les 1er et 8 octobre à partir de 11 heures à l'école au prix de 75 Frs pour les adultes et 45 Frs pour les enfants.

Assemblée Générale le 21 octobre à 20 h 30 à la M.J.C.
Et nous commencerons l'année 1995 par un "Pot" offert par la M.J.C. le 7 janvier 1995.

La Vice-Présidente : J. LAURENS

LOTO ECOLE-M.J.C.

Dimanche 4 décembre 1994
à la Salle des Fêtes

ECOLE

Le jeudi 29 septembre tous les élèves sont allés à la Foire Economique de CASTRES. L'exposition des dinosaures était très intéressante et les panneaux explicatifs très instructifs. Quand les enfants se sont retrouvés devant un "Tyrannosaure" grande nature, cela leur a permis de mieux réaliser la grandeur de ces animaux qui ont vécu sur notre planète pendant 170 millions d'années. La classe des grands s'est arrêtée longuement au stand de la Chasse où elle a vu nombreux animaux naturalisés. Le responsable a répondu avec beaucoup de passion aux nombreuses questions.

La projection du diaporama sur le district CASTRES-MAZAMET sera le point de départ pour des leçons d'instruction civique.

Les enfants de la maternelle ont pour la deuxième année vendu les petits sacs de lavande et ont ainsi recueilli la somme de 650 Frs, argent qui servira à acheter des jeux pour leur classe.

Nous remercions tous les parents et toutes les personnes qui ont participé à cette vente.

Le Directeur : A. BAUMGART

CLUB D'ANIMATION

Le Comité est satisfait des trois jours de fêtes de la Saint-Louis du 19 au 21 Août dernier grâce à l'affluence et à

l'ambiance apportée par son public.

Nous tenons à remercier les habitants du village pour l'accueil qui nous a été réservé pendant l'Aubade du Dimanche.

Le Comité vous donne rendez-vous pour la fête 1995 en espérant une aussi bonne entente. La "Fabounado" qui s'est déroulée le 4 septembre à la ferme de Moreau n'a pas apporté les satisfactions attendues par les membres du Club. Pour l'année 1995, celle-ci devrait être déplacée pendant la fête de la Saint-Louis dans le but d'amener une meilleure participation des habitants du village à cette tradition.

Actuellement le Comité des fêtes prépare le REVEILLON 94/95 afin que tout soit prêt pour sa réussite et son bon déroulement. Le menu et les inscriptions vous seront indiqués par des affiches chez les commerçants.

Le Président : P. JOUET

CLUB DE LA FRATERNITE

Le 9 juin s'est déroulé le dernier tournoi de pétanque à LAGARRIGUE.

Le 30 juin a eu lieu la finale du tournoi inter-clubs à LABRUGUIERE. Notre Club s'est honorablement comporté en s'attribuant la troisième place sur les 5 clubs participants. M. MARCHEVAL, Président du Club des Aînés de LABRUGUIERE, remit à notre club le diplôme récompensant la valeur de ses joueurs.

Le 6 juillet, 43 membres des Clubs de VALDURENQUE et BOISSEZON firent une sortie au CAP D'AGDE. Au passage, la visite de l'Oppidum d'ENSERUNE et de son Musée retinrent l'attention des voyageurs. Le soleil étant de la partie, la journée fut très agréable. Au retour, le casse-croûte rassembla tous les participants sous les frais ombrages des allées de SAINT-CHINIAN.

Le 13 septembre, 68 voyageurs des Clubs de VALDURENQUE et BOISSEZON se rendirent en pèlerinage à la Chapelle de SANGUINO. Le temps très incertain au départ, s'améliora en cours de journée.

Notre très sympathique curé célébra la messe qui fut admirablement suivie et chantée par la chorale rapidement improvisée et par l'assistance.

Un repas champêtre regroupa tous les pèlerins autour d'une bonne table.

Le retour eut lieu à la salle des fêtes où distractions et amusements divers occupèrent nos pèlerins ravis de l'ambiance qui domina cette belle journée.

Un geste généreux

A l'occasion du mariage de Marylène SUROWIEC et François CAYUELA, le 17 septembre, une collecte à la Mairie rapporta la somme de 433,20 Frs qui fut remise à notre trésorier.

Nous tenons à remercier vivement les généreux donateurs et présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nous faisons appel aux personnes âgées qui désirent se distraire en agréable compagnie.

Rejoignez le "CLUB DE LA FRATERNITE" ! Vous y trouverez la gentillesse, la bonne humeur et la sympathie de tous ses membres qui seront heureux de vous y accueillir les mardi et jeudi après-midi de chaque semaine.

Le Président : P. MOGA

FOOTBALL

FETE DE VALDURENQUE

Placé stratégiquement à côté de la buvette, défiant jeunes, moins jeunes, amateurs et champions toutes catégories, le stand du casse-oeuf devient une tradition à la fête de VALDURENQUE. Nous en remercions le Club d'Animation, la Municipalité et Mr et Mme Izard.

SAISON 94/95

* **Licenciés** : Effectif total de 14 membres (12 joueurs + 2 arbitres)

Départs : AZEMA T., BARBEIRO, FOURNIE (blessure), CAUSSE C.

Arrivées : ALLABERT, SOMPAYRAC, MONTIEL (arbitre).

Présents : AZEMA C., AVEROUS, CARRO, CAUSSE F., CAUSSE T., CHABE, MERENCIO, OLIVIER, CASCALES G., TRINDADE, CASCALES M. (arbitre).

* **Composition de la division 1** : 10 équipes

Promu : ESPERAUSSE

ALBI ESPOIRS - CASTRES SC 1 - CAUCALIÈRES 1 - ENTENTE A/C 1 - LASGRAISSES - SERENAC - ST-AFFRIQUE 1 - VENES 1 et VALDURENQUE

CARNET BLANC

L'équipe de football de VALDURENQUE est heureuse de vous annoncer l'union de Melle Marilyne DOMENECH avec notre responsable Mr Christian AZEMA qui s'est déroulée le 30 juillet 1994 dernier en l'église St-Louis de CASTRES. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et les remercions pour leur don de 241,65 F envers notre fabuleux club.

Le rédacteur : CARROL

AMICALE PETANQUE

La saison 1994 est terminée, félicitations à tous nos joueurs pour nos concours locaux qui se sont déroulés dans un esprit de détente et de camaraderie ou tous ont mis toutes leurs qualités du pointeur au tireur.

Concours suivis d'un repas amical à la salle des associations dans une bonne ambiance. Nous sommes toujours à votre disposition pour recevoir vos suggestions et accueillir les nouveaux venus pour agrandir nos activités.

Le Club vous souhaite une très bonne fin d'année et à 1995.

Le Président : GARCIA N.

LE CANAL DE LA POUZENCARIE

Le barrage de la Pouzencarié est le plus important de tous ceux de la Durenque. Le canal d'irrigation principal part de la Pouzencarié et arrive à la vanne du lavoir de VALDURENQUE. C'est cette vanne qui était manoeuvrée par le garde-rivière en été ouverte la nuit pour les arrosants et fermée le jour, l'eau passant par le canal de décharge, pour les usiniers. Ce canal principal permettait d'arroser les prairies des petits propriétaires. Un canal secondaire lui faisait suite et arrosait les prairies des métairies de Moreau, du Pesquié, de Gaix et de Pédardé. Il arrivait, avant les constructions du lotissement de Pédardé, jusqu'à l'entrée du village de LAGARRIGUE. Ce canal traverse le village de VALDURENQUE, alimente un lavoir couvert, l'usine Lasbordes, la station de lagunage et surtout, beaucoup de jardins familiaux. Le canal secondaire a été abandonné depuis l'arrosage par aspersion qui prend l'eau par pompage directement dans la rivière. Le système d'irrigation par submersion demandait un entretien constant. Le dernier livre de comptes commençant en 1900 nous prouve que des travaux d'entretien de la chaussée, des vannes et des canaux se faisaient tous les ans. Des travaux plus importants ont été entrepris à la suite de l'inondation de Janvier 1906 :

- Réfection du Pont de la Pouzencarié écroulé dans le canal,

- Réparation de la chaussée démolie par l'inondation qui entraîna les troncs des aulnes abattus à Brenas,

- La chaussée fut consolidée par des semelles inférieures en chêne équari fixées par 33 chevilles en fer fabriquées par M. Bonnafous, forgeron à VALDURENQUE, les murs furent consolidés à la chaux hydraulique d'AUGMONTEL,

- La vanne de décharge fut refaite en chêne.

En 1921, une inondation nécessita des réparations à la chaussée. La grande inondation du siècle, en 1930, due à la fonte des neiges par vent d'autan, fit beaucoup de dégâts. Les deux vannes de la chaussée furent réparées pour 1 257 Frs ainsi que les vannes de décharge, la vanne du passe-lisse, le canal principal et de grosses réparations sur la chaussée pour 6 420 Frs.

En 1941, la chaussée et le canal principal furent réparés pour une somme de 4 970 Frs. Un entretien régulier de la chaussée, des vannes et des canaux fut fait jusqu'en 1965, début de l'arrosage par aspersion avec pompage direct dans la rivière.

Le Conseil Municipal décida alors de prendre en charge l'entretien de ces ouvrages et le nettoyage du canal pour les besoins de la station d'épuration, du lavoir et de la maintenance des canaux nécessaires à l'arrosage des jardins familiaux. Une réparation importante de la chaussée fut faite en 1973. La Commune paya les matériaux et les arrosants de jardin fournirent la main d'oeuvre. Une réparation importante de la chaussée a été faite en 1993, financée en grande partie par une subvention dans le cadre du "Contrat d'Aménagement de l'Agout Supérieur",

L'arrosage des prairies demandait un travail important.

Le canal d'amenée d'eau était fermé de temps en temps par des vannes en fer que l'on manoeuvrait pour envoyer l'eau dans des canaux secondaires, de là, partaient des "béals" sorte de petits canaux creusés tous les ans dans les prairies avec un "tailleprat" et un "rabassié". Il fallait enlever cette terre et ces mottes d'herbe. C'était un gros travail d'hiver. Ces "béals" serpentaient sur les parties les plus hautes des prairies pour en inonder le maximum. Les paysans les plus consciencieux suivaient l'eau pour la diriger dans les moindres recoins. L'été, ils faisaient l'arrosage de nuit et se reposaient de temps en temps enroulés dans une couverture. Cela leur permettait de faire une seconde coupe de foin, dite regain. Lorsqu'une partie de prairie était bien arrosée, on levait la vanne en fer et on fermait la suivante et ainsi de suite.

Si l'on considère les choses avec objectivité, le maintien actuel du système conçu il y a plus de cent ans s'avère couteux et d'une rentabilité hypothétique. L'irrigation par aspersion à partir de pompage direct dans la Durenque a partiellement pris le relais. Un pointage a été fait en 1977 par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne. Il faisait état de trois prélèvements sur la moyenne vallée de la Durenque totalisant en pointe 140 litres seconde et dont bénéficiaient une soixantaine d'hectares. Déjà, à cette époque, le Centre de Gestion Rural du Tarn préconisait l'irrigation de cultures de maïs plutôt que de prairies ou de fourrages qui rentabilisait mal les frais d'investissement et de fonctionnement des stations de pompage et matériel d'arrosage. Chaque zone irriguée par un barrage avait son association de fait composée des arrosants. Le barrage appartenait en commun, au prorata des parcelles irriguées, à tous les arrosants ainsi que les canaux jusqu'à la limite aval de leur dernière parcelle. Les heures d'arrosage et les réparations étaient partagées dans les mêmes proportions.

Une prairie irriguée était vendue avec ses droits d'eau (heures d'arrosage). Tous les ans, au printemps, le canal était nettoyé en commun par tous les utilisateurs du canal et de la chaussée. On profitait de l'assèchement du canal pour faire les réparations de la chaussée et des murs en maçonnerie des canaux. Les voisins faisaient une bonne friture de goujons, des rougères et de quelques truites égarées dans des trous d'eau. Un droit de passage existe (largeur d'une charrette attelée) du chemin de la Pouzencarié à la chaussée en longeant le canal sur la rive gauche.